



Département Affiliations Tél. : 01 70 91 39 05 www.vivinter.fr

II s'agit d'u	ne: X inscription	changement d'option (1)		A EFFET DU		
Bulletin Individuel d'Affiliation au régime collectif souscrit par l'entreprise						
Collège : Ensemble du personnel CACHET DE LA SOCIETE :						
Etablissement ISO: 150 Marseille						
Merci de c						
X REGIME						
REGIME DE BASE + REGIME OPTIONNEL ASSURE + CONJOINT						
			JRE SEUL + ENFANT (S			
ASSURE + CONJOINT + ENFANT (S)						
LE SALARIE						
N° de Sécurité sociale* 1 8 5 0 9 9 9 6 2 7 4 3 2 1 0						
Nom du salarié(e)* MIGLIANO Prénom* PIERLUIGI						
Nom de jeune fille Date de naissance 26/03/1985						
Adresse*: N° 69 Bis/Ter Nom de voie RUE DU DOCTEUR ESCAT						
Code Postal 13006 Ville MARSEILLE						
ETDE INCOME						
ET GERER VOTRE email*. PIET LUIGIMIGLIANO COM gmail. COM						
SANTE 2411/24						
Pour recevoir en temps réel vos décomptes de remboursement et vos alertes e-mails concernant votre dossier, renseignez votre adresse e-mail.						
Situation de famille* Célibataire Concubin(e) Marié(e) Pacsé(e) Veuf(e) Divorcé(e) Séparé(e)						
* Nous vous recommandons de renseigner l'ensemble des champs mentionnés d'une « * » afin de vous assurer un suivi personnalisé et de vous informer en temps réel sur votre dossier.						
Mise en place de la Télétransmission NOEMIE : Dès réception de votre bulletin et de votre attestation de droits Sécurité sociale, vous bénéficierez du système de télétransmission NOEMIE (transfert des décomptes entre la Sécurité sociale et VIVINTER). Cette procédure réduit les délais de remboursements. De plus, vous						
économisez les frais postaux d'envoi de décomptes à votre Régime Complémentaire Santé. Pour votre information, lorsque votre conjoint (ou concubin ou Pacsé) dispose de son propre régime complémentaire frais de santé la télétransmission n'est pas mise en place à son profit, ni le service de tiers payant (si votre contrat le prévoit). Si vous refusez la télétransmission de vos prestations santé, cochez la case ci-contre						
BENEFICIAIRE (S)						
Votre conjoint, concubin(e) ou Pacsé(e) bénéficie-t-il (elle) de son propre régime complémentaire santé ? Oui Non						
Qualité	N° d'immatriculation Sécurité Sociale	NOM	Prénom	Date de naissance	(*)	Cochez si refus télétransmission
Conjoint(e)						
Enfant						
Enfant			,			
Enfant						
Enfant						
Choix et changement de régime: Vous êtes est obligatoirement affilié au régime de base. Lors de votre affiliation, vous pouvez opter moyennant le paiement d'une cotisation supplémentaire, pour le régime optionnel. Dans ce cas, les garanties du régime optionnel se substitue au régime de base. Le régime retenu s'applique dans tous les cas à tous les bénéficiaires. En cas de changement de famille, vous avez la possibilité de changer de régime dans les 3 mois qui suivent ce changement; la nouvelle garantie prenant effet le 1 ^{er} jour du mois suivant la réception						
de la demande, le cachet de la poste faisant foi. Chaque 1 ^{er} janvier, sous réserve que votre demande parvienne à VIVINTER avant le 31 octobre de l'année précédente (le cachet de la poste faisant foi):						
- Si vous êtes affilié au régime de base, vous avez la possibilité d'opter pour le régime optionnel pour une durée minimum de 2 ans (sauf en cas de changement de situation de famille), - Si vous êtes affilié au régime optionnel: vous avez la possibilité de modifier votre choix après une durée d'inscription de 2 ans à ce dernier (sauf en cas de changement de situation de famille).						
	rseile	Signature (précéd	Signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)			
Le 101151/101191/121911191						
Lierlain Milliano						